

Laura Bertone

## UN REGARD SUR LE PASSÉ

À un moment où le besoin s'est fait sentir à l'intérieur de l'AIIIC de mieux dessiner le profil de l'interprète, de mieux cerner son rôle et définir son statut, il peut être intéressant de jeter un bref regard sur le passé. Les ouvrages de V. Arnaud, L.V. Man-silla et Hernan Cortés nous ont permis de prendre ce parcours pour le moins, inattendu.

Cordoba (Argentine), 1870. Pour faire entrer en vigueur un traité de paix signé par les Indiens, le colonel Lucio Mansilla entreprend une expédition chez les « *ranqueles* », des tribus des araucans: peu d'armements mais des interprètes pour se faire comprendre au milieu de la pampa. Les lois commandant les rapports sociaux des indigènes étaient bien définies, tel que le raconte dans une lettre le colonel:

Pour traiter avec les Indiens, mon vieux, il faut beaucoup de patience. Je ne sais si vous avez une idée de ce qu'est un « *parlamento* » chez les chrétiens; et je dis chez les chrétiens parce que chez les Indiens le rituel est différent. Un « *parlamento* » est une conférence diplomatique. L'interprète annonce préalablement l'arrivée de la commission. Si elle est composée de vingt personnes, il y aura vingt présentations. Ils commencent par vous serrer la main selon la hiérarchie et ils prennent place suivant les mêmes échelons dans les sièges qu'on leur offre, avec assez d'aplomb. Le « *lenguaraz* », c'est-à-dire l'interprète-secrétaire, se place à la droite du personnage le plus important. Celui-ci parle et l'interprète traduit; il faut observer que, même si le plénipotentiaire comprend l'espagnol et le parle avec aisance, on ne change pas de procédure. Tel que les hommes politiques de nos jours, conscients du rôle que peut jouer une langue, se refusent souvent à utiliser la langue d'autrui).

Pendant la conversation, il faut offrir à la commission des liqueurs et des cigares...

Le *parlamento* commence par une interminable série de questions et de salutations... (Comment allez-vous? Comment vont vos chefs, officiers et soldats ? Y a-t-il eu des nouvelles à la frontière ? Avez-vous perdu des chevaux ?); viennent ensuite les messages... Parfois chaque délégué a son propre interprète, parfois il n'y en a qu'un seul. Le travail de l'interprète est ininterrompu même dans le plus insignifiant des échanges. Il doit faire preuve d'une très grande mémoire, d'une gorge privilégiée et d'énormément de calme et de patience.

Lucio V. Mansilla eut la bonne idée non seulement de réussir son aventure mais aussi de la raconter par la suite.<sup>1</sup> Ainsi peut-on savoir aujourd'hui, grâce à son témoignage, que le militaire demandait souvent l'avis de son « *lenguaraz* » et qu'il tenait compte même de ses humeurs.

Mora, mon interprète, semblait de mauvaise humeur, et il l'était en effet parce que la question lui ayant été posée, il avait manifesté de sérieuses inquiétudes... Mora continuait à faire la tête malgré l'air sincère des deux Indiens. Il ne se sentait pas rassuré. « Que va-t-il se passer? » répétait-il, puis murmurant:  
« Ces Indiens, ils sont tellement méfiants ! »<sup>2</sup>

Plus que d'interpréter des mots, il s'agissait souvent d'interpréter des attitudes. Il fallait, de part et d'autre, percevoir la frontière de la parole et détecter son origine pour « sentir » là l'odeur du piège, de la peur, du mensonge. Lorsque l'enjeu est la vie, les pistes pour déterminer si l'on aura confiance ou non, ne sont jamais exclusivement linguistiques. Au moment où le Cacique Ramon doute de l'identité du colonel Mansilla, c'est son interprète qui s'en porte garant, avec sa vie: « Je vais lui dire, dit Mora, de m'égorger si je le trompe. »

La mission de Mansilla aurait été irréalisable sans son « diplomate du désert ».

---

<sup>1</sup> D'abord en forme de lettres dans le journal *la Tribuna*, de mai à septembre 1870, et ensuite dans un livre : *Una excursión a los indios ranquelles*, Buenos

Aires, Kapelusz, 1966.

<sup>2</sup> Lucio V. Mansilla (1966) : *Una excursión a los indios ranqueles*, Buenos Aires, Kapelusz, pp. 155 et suivantes.

Prenons maintenant la route vers le nord et arrêtons-nous au Mexique trois siècles auparavant. Dans sa deuxième lettre à l'empereur Charles Quint, datée de 1519, Hernan Cortés raconte comment il a failli tomber dans une embuscade à Churultecal<sup>3</sup>. C'est grâce à Dona Marina, son interprète indienne, qu'il a eu connaissance du piège et, après l'avoir vérifié, a coupé court en attaquant par surprise le premier. Cette dernière étape avant l'arrivée à Temixtitan, la capitale aztèque, et avant la rencontre avec le Grand Montezuma, aurait pu être un massacre pour les Espagnols. Avertie par une compagne de race qui lui donnait ainsi la possibilité de se sauver, Marina passa l'information à un autre interprète, espagnol celui-là<sup>4</sup>, qui, à son tour, mit Cortés au courant.

À proprement parler, Marina n'a pas violé le secret dans son travail: elle n'a ni faussé les propos d'autrui ni utilisé des informations apprises pendant son travail. Son rôle d'interprète lui a donné simplement l'*accès* au pouvoir. Confrontée à une situation limite, elle fit son choix. Sachant ce que l'on sait à propos de ses rapports avec le Conquistador<sup>5</sup>, on en déduit que c'est la petite histoire qui fait, *parfois*, la grande.

Il est intéressant d'observer que c'est par une erreur d'interprétation – et certainement pas due à l'interprète – que le Grand Montezuma s'est rendu sans lutter. Impressionné par la divine allure de l'homme blanc et blond venu de l'Est et par les histoires magnifiques de son souverain, l'empereur aztèque déduit erronément qu'il ne s'agissait que des descendants de ses propres ancêtres; ceux-là mêmes qui avaient promis de revenir sur ces terres pour les soumettre un jour<sup>6</sup>. Son erreur d'interprétation lui permit d'emboîter deux fragments de légende et de surprendre l'histoire. La capitulation d'un roi jette une nouvelle lumière sur le choix d'une femme.

---

<sup>3</sup> Hernan Cortés (1946) : *Cartas y relaciones*, Buenos Aires, Emecé.

<sup>4</sup> Don Jeronimo de Aguilar.

<sup>5</sup> Cette princesse indigène appelée Malintzin (1501-1550) fut rendue comme esclave à Cortés. Convertie au christianisme, elle renonça à son nom pour devenir Marina, maîtresse et guide du Conquistador dont elle eut un enfant. Elle mourut en Espagne où elle avait épousé Juan de Jaramillo.

<sup>6</sup> Cortés raconte que c'est les larmes aux yeux que Montezuma expliqua ceci à ses soldats qui pleuraient aussi devant le silence ému des Espagnols (p. 180). C'est par la suite, et spécialement après la mort de Montezuma, que de très longs et sanglants affrontements vont avoir lieu entre Espagnols et Indiens.

En Amérique, l'histoire des interprètes est enracinée avec l'histoire de la découverte du Nouveau Continent le 12 octobre 1492. Les interprètes d'arabe et d'hébreu que Christophe Colomb avait embarqués dans ses caravelles ne lui avaient servi strictement à rien: il est vrai que sa destinée était l'Orient et qu'il était loin de songer qu'un nouveau continent s'interposerait sur son chemin. À sa première escale<sup>7</sup>, il décida d'embarquer six indigènes pour lui servir de guides et d'interprètes. Le plus célèbre d'entre eux fut baptisé Diego Colomb. Ainsi retrouve-t-on dans ces vieux récits non seulement beaucoup de références aux interprètes mais souvent aussi leurs noms. Le « *faraute, lenguaraz ou lengua* » fut pendant la conquête des terres américaines un synonyme de conseiller ou mentor; « c'étaient des guides, des hommes d'expérience, avec beaucoup de connaissances et qui assumaient la responsabilité d'entreprises courageuses<sup>8</sup> ».

Si j'ai choisi ces fragments de l'histoire universelle pour montrer l'importance du rôle joué par l'interprète, ce n'est pas seulement pour honorer mes origines. C'est que si ce métier est l'un des plus vieux du monde (tel que le rappelle le Prince Andronikof)<sup>9</sup>, c'est surtout à certaines périodes que ce personnage devance les autres sur la scène de l'histoire.

C'est lors des premiers contacts, pendant l'exploration, la découverte et la conquête, que le rôle de l'interprète est crucial : on veut apprendre et comprendre ce que dit, ce que pense et comment vit l'autre. C'est le temps de l'échange. L'adversaire d'hier vaincu, le dominé d'aujourd'hui offre normalement moins de résistance et moins d'intérêt: le profil de l'interprète s'estompe, il y a beaucoup moins d'échanges. La langue des vainqueurs s'impose ou devient *lingua franca*. C'était le cas du latin dans la moitié, grosso modo, occidentale de l'Empire romain et du grec dans la partie orientale.

Le poids politique et culturel de la France fit du français pendant des siècles la langue diplomatique par excellence: pas besoin d'interprètes. Après la Seconde

---

<sup>7</sup> Guanahani, une des Lucayes.

<sup>8</sup> *Faratite, lenguaraz ou lengua* sont de vieilles acceptions synonymes d'interprète. Voir Vincent Arnaud (1950) : *Los intérpretes en el descubrimiento, conquista y colonización del Río de la Plata*, Buenos Aires.

<sup>9</sup> Dans son introduction à *l'interprète dans les conférences internationales* de D. Seleskovitch, Paris, Minard, 1968.

Guerre mondiale, la puissance économique et la prépondérance anglo-saxonne dans les technologies de pointe firent basculer la balance en faveur de l'anglais.

Au XVI<sup>e</sup> siècle en revanche « le soleil ne se couchait jamais » dans l'Empire hispano-américain et les efforts d'expansion temporelle et divine furent caractérisés par les besoins d'échanges: le rôle de l'interprète est spécialement distingué, comme en témoigne la législation indienne. En effet, dans ce qui doit constituer l'un des documents les plus anciens et les mieux préservés sur la profession, le titre XXIX de la Récompilation des Lois des Indes, promulguée en 1680, statue sur les interprètes.

La première des quatorze lois établit que, nombreux étant les dommages qui peuvent découler si l'interprète n'est pas fidèle, chrétien et généreux, puisque c'est par son truchement que justice est faite, que les indigènes sont gouvernés et que peuvent s'amender les torts qu'ils subissent, les présidents et les membres des Audiences doivent faire très attention aux qualités morales de l'interprète.

Les interprètes doivent prêter serment avant de commencer l'audience: ils doivent interpréter l'affaire clairement et ouvertement, sans dissimuler ni ajouter quoi que ce soit, sans partialité en faveur des uns ou des autres. Pour cette raison, ils n'auront d'autres intérêts que leur salaire. Ils ne peuvent donner ni accepter des cadeaux, des dons ou des promesses des Espagnols ou des Indiens ou des gens avec qui ils ont ou peuvent avoir des litiges à traduire, même lorsqu'il s'agit de produits à manger ou à boire et même s'ils ne les ont jamais demandés. Au cas d'irrespect de ces conditions, ils seraient condamnés pour parjure, ils perdraient leur travail et devraient prendre en charge les dommages et intérêts. Les programmes et les horaires de travail sont minutieusement spécifiés, ainsi que leur rémunération et les amendes en cas d'absence.

Le nombre d'interprètes et leur façon d'agir évolua avec le temps. Au début il n'y en avait qu'un seul, mais comme il y eut des cas de fraude imputables à l'interprète, la présence de deux interprètes fut exigée au moment des déclarations des Indiens. C'est exactement ce qui arrive aujourd'hui pour les entretiens aux plus hauts niveaux où la présence de deux interprètes garantit le contrôle mutuel.

Dans leurs rapports annuels – ou « *Cartas Anuas* » – les Jésuites racontent leurs péripéties pour administrer les sacrements – de la confession jusqu'à

l'extrême-onction – par le truchement des interprètes. Le Père Burges<sup>10</sup> attribue des mésaventures initiales chez les « *mocobies* » à l'insouciance de son interprète qui prétendait cacher son ignorance en affirmant que les « *mocobies* » n'avaient pas dans leur vocabulaire les mots qu'il lui demandait, même lorsqu'il s'agissait des pronoms personnels.

Un brevet du Roi du 9 octobre 1556 établit que « les jugements de résidence » devaient être traduits et claironnés pour donner aux naturels la possibilité de se défendre. Le droit de l'accusé à être entendu était inscrit dans la tradition espagnole. Indiens et Noirs devant le juge comptaient, en principe au moins, avec l'assistance d'un avocat et d'un interprète<sup>11</sup>.

D'une découverte à une conquête, d'une négociation à un traité de paix, l'histoire est parsemée de scènes où l'interaction entre des hommes de langues différentes exige l'accomplissement d'une fonction clé: la traduction.

Des interprètes grec-latin, anglais-persan, hindi-chinois, espagnol-quechua, arabe-swahili, français-allemand, anglais-russe auront sûrement occupé à un moment déterminé de leur vie et de leur histoire cet espace précieux où ils deviennent pont ou charnière permettant le mouvement fluide du contact.

Ils auront ainsi participé au transfert de connaissances, à la divulgation d'une religion, à la diffusion de la science, à l'échange de biens, à l'élaboration d'un accord, à la déclaration de la guerre et de la paix.

À noter cependant que cet espace que j'ai qualifié de précieux est également un espace vide, à remplir chaque fois avec des ingrédients linguistiques différents et dont les dimensions et le relief ne dépendent pas de celui qui l'occupe mais de ceux qui sont autour de lui. C'est l'intérêt que les interlocuteurs portent aux affaires qu'ils discutent, et le rapport des forces en jeu, qui déterminent l'importance relative du travail de l'interprète et qui soulignent son rôle de temps en temps. Il suffirait qu'un des interlocuteurs décide d'annuler le contrat, d'oublier l'accord, bref, de ne plus entendre, pour que la fonction de l'interprète revienne à zéro. Si on connaît aujourd'hui le nom de quelques interprètes lors de

---

<sup>10</sup> Le Père Francisco Burges s'installa à San Javier de Mocobies entre 1743 et 1762. Cité par Vincent G. Arnaud (1950) dans *Los intérpretes en el descubrimiento, la conquista y la colonización en el Rio de la Plata*, Buenos Aires.

<sup>11</sup> Voir Vincent Arnaud, p. 59.

la conquête américaine, c'est parce que de leur prestation et de leurs paroles il y allait souvent de la vie et de la mort.

Il est curieux de constater que certains usages et certaines règles de comportement social typiques des grands pays industrialisés de nos jours trouvent leur équivalent non seulement dans des pratiques minutieusement codées par la loi espagnole du XVII<sup>e</sup> siècle mais aussi dans les us et coutumes de quelques Indiens.

---

Source : *Meta*, vol. 32, n° 4, 1987, p. 496-498.